

Patakès

Spécial retraites

Les vœux de la CGT pour 2010 sont à la hauteur des enjeux, de l'arrêt de la casse du service public, ici et ailleurs, et du renforcement de la bataille des idées. Tous ensemble, n'attendons rien d'où que ce soit si ce n'est de notre mobilisation collective !

Rendez-vous 2010 : le gouvernement veut confisquer nos retraites !

2003...2008... 2012, tels étaient les rendez-vous fixés pour débattre des retraites.

Mais certaines échéances électorales viennent contrarier ce rythme de réflexion. Ainsi, lorsque le gouvernement et ses représentants jurent la main sur le cœur que c'est l'avenir des régimes de retraites pour nos enfants qui les préoccupe, il y a comme un goût de «*foutage de gueules*».

Le prochain rendez-vous était donc programmé pour 2012, mais c'est trop près des présidentielles et il ne faut pas en rajouter !

Quant aux régionales il faut les laisser passer, avant d'annoncer la couleur et les orientations du patronat au travers des projets et offensives gouvernementaux. Au cas où *les électeurs sanctionneraient encore plus la politique de casse actuelle* !

Pas trop près d'une urne, pas trop loin de l'autre, mais toujours un sens développé de l'intérêt public avant le siège éjectable ! *Bien sûr.....*

Le jeu se complique lorsque la caution de certains est nécessaire ! Laissons passer le congrès de la CFDT en juin, pour connaître la ligne, celle du stylo qui gratte ou celle de l'intérêt du plus grand nombre !

Pressons nous lentement, mais en direction des orientations élaborées par le MEDEF qui réclame une retraite à 67 ans et 44,5 annuités. *Telle est la marche forcée imposée par le Président de la République.*

Profiter de la période pour relancer la capitalisation, *tel est le rêve des libéraux et socio démocrates de tout poil en oubliant très vite le sort des fonds de pensions de l'automne 2008 !*



Face à cette offensive de grande ampleur et ses conséquences sur notre avenir et celui de nos enfants, la cgt est bien décidée à mettre en mouvement tous les travailleurs et chômeurs de France et de Navarre, publics comme privés.

Tous ensemble, tous ensemble, tous.....

Les questions du financement de la sécurité sociale

Depuis 1945, plus de 40 rapports ont été produits sur le sujet. Sauf à considérer qu'ils l'ont été par des ignares ou des imbéciles, ils n'ont jamais permis de mettre en œuvre des mesures efficaces pour garantir les moyens de satisfaire les besoins sociaux, y compris pour la retraite sur le long terme. Il s'agit donc bien d'en comprendre les raisons, et c'est si simple ! Avoir une volonté politique et faire que les orientations aillent dans un sens opposé à ce qui ne marche pas.

Ce sont les actifs qui produisent les richesses permettant de financer les pensions des retraités d'aujourd'hui.

Devant une telle affirmation, certains se disent et disent que l'homme providentiel est là et que vous allez voir ce que vous allez voir. Et pourtant.....

Un petit effort de mémoire suffit pour constater ce qui a été fait et surtout ce qui ne l'a pas encore été !

De 1945 à 1993, les retraites ont toujours connu une courbe positive :

1945.....retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 20%

ensuite.....retraite à 65 ans avec un taux à 40%, 15 années pour avoir des droits et une retraite calculée sur les 10 dernières années

1973.....taux porté à 50% sur les 10 meilleures années

1982.....la retraite à 60 ans

Cette progression des garanties a toujours été financée par une augmentation des ressources.

Alors les ambitions doivent se situer sur d'autres choix politiques :

1) Le papy-boom et l'allongement de la durée de vie sont incontestablement facteurs de besoins de financements supplémentaires (entre 2005 et 2050, la population des 60 ans et plus passera de 20 à 31 %).

Le chômage est la source des difficultés. Il faut une mise en cohérence entre plein emploi et financement de la protection sociale dans son ensemble.

La réforme de l'assiette de cotisation passe par la prise en compte de la valeur ajoutée.



Plus les politiques suivies dégradent le niveau des salaires, plus il y a de chômeurs, plus il y a d'exonérations de cotisations employeurs, moins il y a de recettes.

Tous les éléments de rémunération doivent être pris en compte, pour les salariés mais aussi pour le patronat, les revenus financiers et les actionnaires.

Une compensation réelle entre régime doit permettre des compensations équitables. Ce sont les travailleurs salariés (publics ou privés) qui contribuent pour l'essentiel au financement des régimes des Travailleurs Non Salariés (exploitants agricoles, commerçants et artisans).

Le défi démographique est donc supportable et la dette peut ne pas être sur la tête des générations futures.

Mais l'ambition et les orientations doivent bénéficier d'autres choix politiques.

Les éléments proposés par les réformes ne vont pas dans ce sens.

Part des dépenses retraite dans le PIB en %		
1959	1970	2000
5,4	7,3	12,6

Si vous voulez cumuler emploi et retraite, achetez mes Fonds de pension !

avec la crise ils ont perdu 5400 milliards de dollars, soit 23% de leurs actifs....

Principes annoncés :

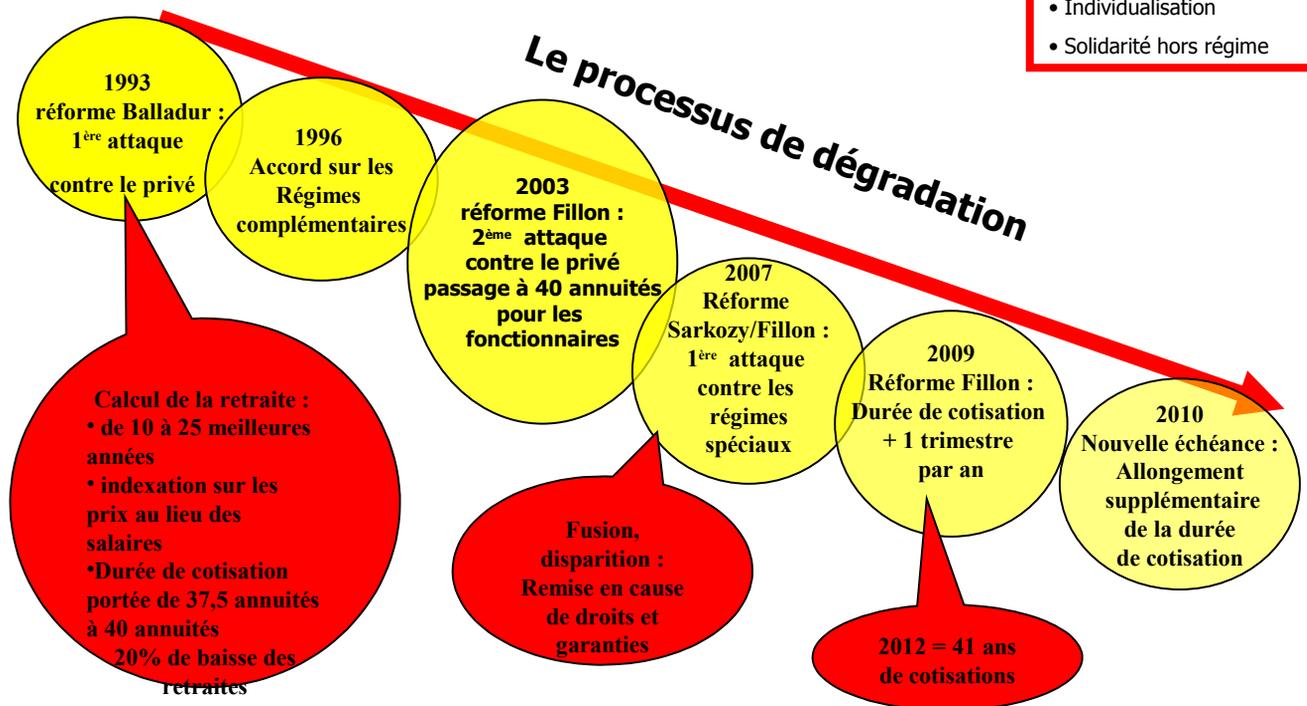
- allongement durée d'activité
- allongement durée d'assurance
- financement jusqu'à 2020
- Cotisations définies
- souplesse de choix
- équité entre régimes de retraite

Radiographie de la réforme Fillon : 2003

En route vers la capitalisation

Principes mis en œuvre :

- contributivité maximale
- Neutralité actuarielle
- Cotisations définies
- Individualisation
- Solidarité hors régime



Quelques idées pour la riposte et les luttes du printemps :

- des retraites de fonctionnaires basées sur les 10 dernières années, qui pour eux sont souvent les 10 meilleures, ça fait quoi sur le montant des pensions ?
- la retraite par points pour les fonctionnaires, y aura-t-il toujours une prestation définie (pension à 75%) ?
- les métiers pénibles (catégories actives) le deviendront-ils moins, avec un départ à la retraite passant de 55 ans à 60 ans ?
- l'allongement de la durée d'assurance offre-t-elle des perspectives aux jeunes chômeurs ?
- la règle des 15 ans de service est-elle figée dans le marbre pour les mères de famille ?
- la pension de réversion ne figure-t-elle pas dans le catalogue des remises en cause ?
-

Réformer le système de retraite : ça veut dire quoi ?



La réforme suédoise

Pension professionnelle mise en œuvre en 1999 : 16% cotisations	Compte individuel : 2,5% de cotisations
compte notionnel : • total des cotisations de chaque année • + solde augmenté de la hausse moyenne des salaires • Correction par ratio d'équilibre entre les réserves (30% PIB) et les cotisations en attente, divisée par la durée de vie de la génération Pension entre 61 et 67 ans	Capitalisation.
Cotisations définies, pas de durée d'assurance, plus d'âge de départ. C'est une capitalisation virtuelle. C'est un échec - 40% de ressources depuis 2001. Baisse des pensions.	

La proposition Piketty-Bozio

Copie du système suédois sans la capitalisation : transition sur 10 ans
• fusion des régimes Spéciaux et Général, de base et complémentaires • système de compte individuel : compte notionnel par répartition • cotisations enregistrées à hauteur de 25% du salaire brut • + système non contributif (pris par l'Etat) • pension à partir de 60 ans sans âge maximum et calculée en fonction de l'âge de départ et de l'espérance de vie de la génération
Cotisations définies, possibilité de cumul emploi retraite, plus de référence au dernier salaire. C'est une baisse des pensions à âge égal.

La proposition Bichot

Émanation de l'Institut Montaigne proche du MEDEF : le big bang
• capitalisation totale, régime unique, pensions faibles complétées par l'Etat • renvoi des difficultés sur l'individu (droits en fonction des efforts) • blocage des pensions à 13% du PIB • acceptation d'incertitudes pour l'avenir • pensions à la carte (neutralité actuarielle), diminution si la retraite s'allonge
Cotisations définies, pas de limitation du cumul emploi retraite, pas de durée d'assurance C'est une baisse des pensions et la fin de la solidarité.

**Sondage récent
pour 20 minutes
et France Inter :**

*Relever l'âge
de départ
à la retraite :*
**pas acceptable :
63%**

*Augmenter la durée
de cotisation :*
**pas acceptable :
66%**

*Diminuer les
pensions :*
**pas acceptable :
89%**